



Quelles orientations après Cancun ?

La 5ème conférence ministérielle de l'OMC s'est conclue par un échec. Ce résultat apporte un soulagement pour l'agriculture européenne. A terme, il soulève des interrogations et des inquiétudes. En effet, le débouché international est nécessaire à l'agriculture européenne à la fois 1^{er} importateur et 1^{er} exportateur mondial de produits agricoles.

Historique des négociations commerciales multilatérales

Depuis 1947, 14 cycles commerciaux se sont succédés au GATT. Le dernier celui de l'Uruguay-round (1988-94) a permis d'aboutir :

- ♦ à la création de l'OMC, le 1/1/1995, qui a permis la mise en place d'un organisme de règlement des différends (ORD), conforme aux attentes de la France et de l'UE permettant à tous, petits et grands pays, de faire respecter des règles communes.
- ♦ à l'accord de Marrakech pour la période 1995-99. Cet accord prévoyait la poursuite des négociations agricoles (article 20) indépendamment des autres secteurs, et la relance d'un nouveau cycle global de négociation.

Ce nouveau cycle de négociations devait être lancé en novembre 1999, à Seattle.

En novembre 2001, la Conférence de Doha a permis de relancer les négociations. Cancun était une étape du cycle de Doha, destinée à définir les modalités de négociations, pour établir avant fin 2004 la liste des offres concrètes de chaque pays.

Les raisons de l'échec

Il n'est pas facile, avec seulement quelques jours de recul, d'analyser les causes, probablement multiples, de cet échec. Il semble néanmoins être dû principalement au G20+, c'est à dire aux pays en développement (PED), dont le Brésil, l'Inde, la Chine, opposés aux sujets dits de Singapour (concurrence, investissements, marchés publics...).

En effet, ces pays craignent l'instauration de normes sociales, via l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et la mise en cause de leurs secteurs développés, jusqu'ici à l'abri de mesures protectionnistes nationales.

Ces pays n'ont pas non plus apprécié la connivence USA/UE à travers l'accord euro-américain qui ne prévoyait que 50 % de baisse des restitutions et pas de date pour leur suppression, alors que le mandat de Doha était la suppression des aides à l'export.

C'est pourquoi, les pays du G20+ ont fait de la négociation agricole un préalable, en plaçant la barre très haut afin d'engranger des avantages, avant d'avoir à négocier des concessions sur les sujets de Singapour. Ils ont eu des exigences très fortes sur l'agriculture (par exemple le

réexamen des critères de la boîte verte et une date pour l'élimination totale des subventions à l'export). Cela était inacceptable par l'UE et les USA (qui veulent maintenir leur Farm Bill prévoyant une forte hausse des aides agricoles).

La veille de la clôture de la conférence, P. Lamy a proposé de durcir l'accord agricole contre une négociation sur les sujets de Singapour. Le G20+ n'a pas accepté.

D'autre part, les USA se sont heurtés à l'initiative coton (suppression des aides couplées US) proposée par les pays d'Afrique de l'Ouest. Ces derniers se sont vengés en s'alliant avec les PED et en refusant de négocier sur les sujets dits de Singapour.

Conséquences pour l'agriculture de l'UE et le commerce mondial

L'échec de la Conférence de Cancun apporte un répit à l'agriculture européenne :

1. la préférence communautaire est maintenue, voire renforcée, en particulier dans le secteur de la viande bovine et surtout des produits laitiers : pas de baisse des droits de douanes et baisse des prix intérieurs.
2. les exportations aidées ne sont pas réduites et les exportations non aidées seront facilitées par la baisse des prix intérieurs de l'UE.

Par contre, l'échec de Cancun prive l'UE de la protection accordée par la clause de paix pour les aides internes (boîte bleue = aides PAC). En effet, cette clause négociée à Marrakech se termine fin 2003. Toutefois à CT, cette menace doit être relativisée en raison de l'importance des soutiens visés (aides européennes mais aussi américaines), du coût et de la durée (18 mois) des panels. D'autre part, une bonne partie des aides UE est désormais potentiellement éligible à la «boîte verte » mais cela n'est pas acté à l'OMC.

Enfin, une pluie de panels risque de faire « exploser » l'OMC au détriment de tous.

D'une façon plus générale, l'échec de Cancun risque :

- ◆ d'affaiblir les pays les plus pauvres qui auraient pu bénéficier d'un certain nombre d'avantages dans différents domaines : accès aux médicaments, protection des producteurs de coton, et 28 autres propositions favorables en matière de commerce.
- ◆ de relancer les accords commerciaux régionaux ou bilatéraux, voire l'unilatéralisme. Les Etats-Unis (à l'opposé de l'UE qui estime le multilatéralisme plus porteur d'équité et de progrès) sont naturellement assez favorables à cette démarche qui favorise les pays les plus puissants. Pourtant, cette démarche est dangereuse car :
 - elle écarte, du commerce mondial, nombre de pays.
 - elle perturbe les négociations multilatérales en multipliant au coup par coup les dérogations en tout genre en fonction des intérêts réciproques du moment, y compris de stratégie géopolitique.
 - elle peut entraîner une stagnation, voire une récession du commerce mondial et donc du bien-être global.

Orientation nécessaire pour l'agriculture de l'UE

Quel que soit l'avenir du commerce mondial (multi ou bilatéral), de nouveaux accords comportant des dispositions contraignantes pour l'agriculture verront le jour. L'UE doit s'y préparer.

L'échec de Cancun doit être mis à profit pour :

- ♦ anticiper de nouveau flux d'importation
 - ♦ anticiper l'affaiblissement ou l'élimination à terme des restitutions
- tout en conservant ou en instaurant un certain nombre de mécanismes régulateurs.

Une telle orientation suppose de réfléchir à une stratégie de renforcement de la compétitivité en dehors des soutiens publics. Exemples : installation, structure, organisation du travail, formation, investissements, progrès technique et génétique...

La non prise en compte de cette tendance lourde pourrait conduire à des délocalisations de productions dans l'UE élargie.

Calendrier et perspectives

6-9 octobre 03	Comité agriculture (reporté)
21-22 octobre 03	Organe central de l'OMC (mesures pour relancer Doha)
15 décembre 03	Réunion au niveau « hauts fonctionnaires »
Novembre 04	Elections présidentielles aux Etats-Unis
Eté 05	Fin du mandat de M Supachai, Dr GI de l'OMC

Après l'échec de Cancun, de nombreux experts estiment qu'une révision du processus de négociation à l'OMC est désormais indispensable.

Selon MM LAMY et FISCHLER, la conclusion du cycle de Doha est peu probable avant 2005-2006, voire 2007. Cela ne serait pas une surprise ; le cycle de l'Uruguay Round a duré au moins 2 fois plus longtemps que prévu : 6 ans au total.

D'autres soulignent que si ces cycles sont très médiatisés, beaucoup d'accords et d'avancées se font en dehors de ces grands rendez-vous. Pour eux, l'échec de Cancun s'apparente plus à une crise de jeunesse de l'OMC qu'à un échec grave.

Dans tous les cas, l'UE devra faire valoir les avancées sur la réforme de la PAC du 26 juin 2003, ses actions en faveur des pays pauvres et son modèle tourné vers la qualité, l'environnement et le développement rural.

FLASH SUR L'INITIATIVE COTON

La chute récente du prix du coton a eu de lourdes conséquences dans plusieurs pays d'Afrique. Dans certains PMA, le coton représente environ 10 % du PIB, et de 56 à 79 % des recettes d'exportations agricoles (Tchad, Bénin, Mali)

	Millions de tonnes	% des exportations mondiales
Exportations mondiales	6,5	
Exportations USA	2,6	40
Exportations Bénin, Burkina faso, Mali, Tchad	0,6	10

L'aide des Etats-Unis au coton est de 2,6 milliards de \$, dont 80 % relèvent de la boîte orange.

L'UE aide aussi fortement ses producteurs de coton (Grèce, Espagne).

Le Commerce mondial

Exports agricoles

	Milliards de \$	%	Millions d'agriculteurs
USA	70	15	3
UE 15 extra	58	13	
UE 15 intra	156	34	7
Gr. de Cairns	119	26	220
Afrique	21	5	200
Chine	17	4	500
Inde	6	1	265
CEI	8	2	20
Total ci-dessus	455	100	
Total tous produits	6 000		

Les exportations totales de la France représentent 28 % de la richesse nationale.
1 milliard d'€ d'export supplémentaire génère 15 000 emplois en France.

Aides agricoles en % des recettes agricoles

Nouvelle Zélande	1
Australie	4
Canada	19
USA	21
UE	35
Japon, Islande, Corée, Norvège, Suisse	60 à 73

Part des restitutions dans le budget de la PAC

	1993	2002	Après réforme 26/6/03
Part des restitutions / budget UE	30 %	9 %	Environ 5 %